

Unité départementale du Littoral
Rue du Pont de Pierre
CS 60036
59820 GRAVELINES

GRAVELINES, le 14/06/2023

Le Directeur
à
Monsieur le Directeur
SCORA
Rue de l'Usine
62132 Caffiers

Bordereau de transmission d'un rapport de visite d'inspection

Affaire suivie par : FORTIN Catherine

Téléphone : 03 28 23 81 69

Courriel : catherine.fortin@developpement-durable.gouv.fr

Références : H:_Commun\2_Environnement\01_Etablissements\Equipe_G2\SCORA_Caffiers_070.00706\2_INSPECTION\2023.05.24\à
signer\SCORA_CAFFIERS_BE_0007000706.odt

Code AIOT : 0007000706

Pièce jointe :

- Rapport de l'inspection du 24/05/2023

Madame la Directrice,

L'inspection des installations classées s'est rendue le 24/05/2023 sur le site implanté Rue de l'Usine 62132 Caffiers afin de procéder à une visite d'inspection.

En application des articles L. 171-6 et L. 514-5 du Code de l'environnement, vous voudrez bien trouver ci-joint une copie du rapport établi par l'inspection et transmis à Monsieur le Préfet à la suite de cette visite.

Je vous invite à prendre connaissance avec la plus grande attention des constats établis et des suites administratives éventuellement proposées par l'inspection. Vous voudrez bien me faire parvenir les éléments de réponses et les justificatifs attendus, selon les délais précisés dans le rapport.

La partie de ce rapport intitulée « Contexte et constats de l'inspection » sera publiée sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>). En tant que de besoin, vous pouvez informer l'inspection des installations classées des données que vous considérez non publiables pour des raisons de confidentialité ou de secret de fabrication.

L'inspection des installations classées examinera la recevabilité de votre demande, masquera uniquement les données retenues comme confidentielles et procédera à la publication.

Je vous invite à formuler vos observations sur cette correspondance et sur le rapport dans le délai de 15 jours. Sans retour de votre part dans ce délai, il sera considéré que vous n'avez pas d'observations.

Dans le cadre de l'inspection et des constats établis, une mise en demeure a été proposée à Monsieur le Préfet. Vous trouverez ci-joint le projet d'arrêté préfectoral de mise en demeure. Vous veillerez à transmettre, sous un délai de 15 jours, vos observations sur ce projet de mise en demeure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur, par délégation,
L'Inspecteur de l'Environnement
(Spécialité Installations classées)

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Fortin', with a stylized flourish at the end.

Catherine FORTIN